



## **AGIR ENSEMBLE POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX A BERCY ET DANS LE PAYS**

Dans le pays, le taux de chômage et le sous-emploi n'ont jamais été aussi élevés et l'évolution sans cesse croissante d'allocataires de minima sociaux révèle un véritable appauvrissement de la population.

Les responsables de BERCY travaillent par ailleurs activement à l'élaboration du budget de l'Etat pour l'année 2006 instituant un plafond de dépenses pour chaque ministère, l'objectif étant de réduire encore les dépenses publiques.

Dans le même temps, les résultats des entreprises cotées en bourse et les rémunérations des dirigeants explosent.

Et le gouvernement entend imposer le lundi de Pentecôte, une journée travaillée aux seuls salariés du public et du privé sous couvert de solidarité.

Les inégalités s'accroissent, ce n'est pas tolérable !!!

### **OUI, DANS NOTRE PAYS D'AUTRES CHOIX S'IMPOSENT !**

Au MINEFI, les fédérations syndicales ont rencontré les ministres BRETON et COPE le 22 avril 2005. Si le dialogue a été renoué, les engagements des ministres en réponse à l'ensemble des revendications restent limités ou hypothétiques.

L'ambition sociale du ministre s'illustre par ailleurs, dans une novation selon lui audacieuse : la mise en place d'un mécanisme d'intéressement lié aux résultats obtenus dans les Directions. Alors que toutes les organisations syndicales parlent de revalorisation des traitements et de reconnaissance des qualifications, on leur répond par une proposition d'une nouvelle prime aux contours incertains et de caractère très aléatoire !

Aucune assurance n'est donnée sur un plan pluriannuel de qualifications digne de ce nom et correspondant aux attentes des personnels et des services.

## **OUI, IL FAUT D'AUTRES CHOIX A BERCY !**

Ces autres choix ne se concrétiseront que par l'action la plus large et la plus unitaire.

**C'est pourquoi  
les syndicats de Centrale CGT, FO, SPAC et SUD,  
avec leurs fédérations,  
appellent les personnels du MINEFI  
à la grève le 16 Mai prochain pour :**

- L'augmentation substantielle des rémunérations dans la Fonction publique
- La réduction du temps de travail
- La contribution de façon équitable de l'ensemble des revenus (et pas des seuls salaires) dans le cadre d'une protection sociale solidaire améliorée
- Le maintien des effectifs nécessaires au bon fonctionnement de la Fonction publique et du MINEFI et la résorption de la précarité
- L'amélioration des conditions de travail

**SIGNIFIONS, UNE FOIS DE PLUS ET AVEC FORCE  
AU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
QU'IL DOIT APPORTER DES REponses CONCRETES  
AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS.**